

Financer le Développement Urbain: le Défi du Millénaire
Conférence Thématique Habitat III
Mexico, 9 - 11 Mars 2016

PROGRAMME

Mardi 8 Mars 2016

9:00 -19:00 *Side Events*

Mercredi 9 Mars 2016

9:00 -17:00 *Side Events*

17:00 – 18:30 Cérémonie d'inauguration
Financement du développement urbain: le Défi du Millénaire

19:00 – 21:00 Réception de bienvenue

Jeudi 10 Mars 2016

9:00 – 11:00

Séance plénière 1: **Gouvernance des finances locales : une coordination à multi-niveaux et multi-acteurs**

Pour être efficaces, les politiques de financement du développement urbain doivent intégrer des acteurs variés à la prise de décisions, à leur mise en œuvre, à leur suivi et à leur évaluation. Gouverner sans la participation des citoyens, du secteur privé et des organisations sociales est devenu presque impossible. Cela se manifeste généralement par une coordination étroite entre les différents niveaux de gouvernements. Ces dernières années, notre compréhension de l'économie et de la finance locale a subi des transformations considérables. La macro-finance cohabite avec la méso-finance et la micro-finance. Face au défi posé par le financement du développement urbain, de nouveaux acteurs, de nouveaux systèmes et mécanismes, de nouvelles sources et de nouveaux paradigmes ont émergé. Le financement des espaces métropolitains fait intervenir des niveaux de gouvernance variés et dont le poids dans les économies nationales et internationales est devenu crucial. Ce sujet requiert des outils spécifiques qui pourraient dès lors faire des villes de véritables lieux d'expérimentation financière. Une attention particulière devra enfin se porter sur la situation des villes secondaires et intermédiaires, qui ne doivent pas être mises à l'écart des politiques de développement.

11:00 – 11:30

Pause-café

Sessions parallèles

11:30 – 13:30

Session 1a: **Une utilisation efficace des ressources: planification, transparence et responsabilisation**

Dans un contexte où les besoins en investissement dans les services et les infrastructures s'accroissent, l'utilisation efficace des ressources publiques est devenue un défi majeur. Il apparaît donc de plus en plus urgent que la législation promeuve le principe de responsabilisation et renforce à la fois les capacités institutionnelles et la mise en œuvre de mécanismes de transparence auprès des citoyens. Une utilisation efficace des ressources exige une planification adéquate, une meilleure gestion des atouts de la ville et une offre publique efficace des services (« faire plus avec moins »). A plus ou moins long terme, cela implique des projets susceptibles d'attirer les investissements du secteur privé dans un cadre transparent et contrôlé.

Session 1b: **Des priorités locales sur l'agenda global du financement urbain.**

Le financement urbain durable est un élément clé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en Septembre 2015, tout comme pour le Nouvel Agenda Urbain Habitat III prévu pour Octobre 2016. Les Objectifs de Développement Durable récemment approuvés comprennent l'objectif n°11, spécifiquement dédié au développement urbain durable, ainsi que de nombreux autres buts et objectifs nécessitant l'intervention des gouvernements locaux. Cette séance insistera donc sur la nécessité de renforcer la coopération entre les organismes multilatéraux, les gouvernements nationaux et les acteurs locaux dans les contextes de définition de l'Agenda Urbain et la poursuite des Objectifs de Développement Durable, et plus particulièrement dans la continuité de la Conférence sur le Financement du Développement tenu en 2015 à Addis-Abeba.

Session 1c: **Le phénomène métropolitain: économies infranationales et développement régional**

Tandis que certaines villes génèrent des PIB plus importants que dans de nombreux pays, le poids de l'économie à l'échelle infranationale est encore peu reconnu dans le monde. Le concept de « complexité urbaine » fait référence à un réseau institutionnel entremêlé qui dépasse la perspective traditionnelle de la municipalité, où parfois les multiples structures administratives en viennent à se chevaucher.

La fonctionnalité des espaces ne coïncident plus avec les structures politico-administratives traditionnelles. Le développement régional implique une valorisation et une mobilisation endogènes des ressources, qui reconnaissent la diversité des acteurs économiques et intègrent les communautés locales dans une perspective qui dépasse les limites administratives traditionnelles et la vision sectorielle des politiques. Cela peut encourager des formes de croissance harmonieuse dans des territoires et des régions variées, dans un équilibre entre espaces ruraux et urbains, centres et périphéries, afin de réduire les inégalités et fournir plus d'opportunités de développement pour les populations qui en ont le plus besoin.

13:30 – 15:00

Déjeuner

15:00 – 17:00

Séance plénière 2: **Des sources et des mécanismes de financement innovants pour le développement urbain**

Plusieurs études suggèrent que le financement des infrastructures urbaines et des services doublera, voire triplera dans les décennies à venir. Pourtant, on observe d'un point de vue macroéconomique un écart croissant entre les besoins de financement et les priorités des investisseurs. Cet écart est particulièrement visible dans le processus de financement des infrastructures urbaines. Malgré les conditions favorables pour engager des investissements à long-terme (taux d'intérêt bas, capitaux abondants) et la reconnaissance croissante du rôle des villes dans le développement, les grands investisseurs institutionnels ne privilégient pas l'investissement urbain, et les financements publics ont significativement diminué ces dernières années. Pour trouver de nouveaux débouchés institutionnels et macroéconomiques, il est dès lors essentiel de réorienter les flux de capitaux vers le développement urbain pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et faire du Nouvel Agenda Urbain une réalité.

17:00 – 17:30

Pause-café

Sessions parallèles

17:30 – 19:30

Session 2a: **La gestion sociale du territoire: générer de la valeur et en tirer parti**

Tirer parti de la valeur créée est un mécanisme du développement urbain qui s'articule généralement autour de deux axes : le cadre légal et l'investissement public. Par des méthodes innovantes de collaboration entre les secteurs publics et privés, ce mécanisme parvient à répartir les risques et les bénéfices des projets de développement et constitue pour les collectivités locales une véritable source de financement. A titre d'exemple, cette session abordera le patrimoine local comme moyen de générer des revenus hors-taxation pour la ville et établir des limites à la spéculation foncière.

Session 2b: **Les villes, le changement climatique et les fonds verts**

A ce jour, les besoins en infrastructures résilientes à faible émissions de carbone sont supérieurs aux investissements réalisés. Il existe des mécanismes innovants permettant d'accroître les financements des infrastructures vertes. Les accomplissements réalisés par les autorités locales sur le changement climatique démontrent la nécessité de créer des outils de financement adaptés à la politique environnementale et à la résilience. Cette session abordera les besoins de financement des infrastructures vertes, et plus particulièrement les thèmes de l'efficacité énergétique, l'adaptation au changement climatique et les moyens de le limiter. La séance abordera enfin, à l'échelle de la ville, le financement et l'impact économique de la transition vers une économie à faible émission

Session 2c: **Le Siècle urbain : partenariats public-privé et nouvelles alliances:**

Cette session portera sur les nouveaux types de partenariats entre acteurs publics et privés et les innovations réalisables à travers les technologies de l'information. Un certain nombre d'exemples de la façon dont les TIC peuvent améliorer l'offre de services publics et les programmes de partenariat public-privé seront ici présentés. Parmi ces mécanismes, on trouve ainsi des nouveaux types de partenariats, des nouveaux outils telles que la budgétisation participative, le financement participatif, les émissions obligataires fondées sur l'épargne de la population locale, les compagnies d'assurance, les fonds souverains, les banques coopératives, etc.

20:00 – 22:00

Dîner offert par le Chef du Gouvernement de la ville de Mexico

Vendredi 11 Mars, 2016

9:00 – 11:00

Séance plénière 3: **Finances, décentralisation et autonomie locale**

Dans le contexte actuel d'urbanisation rapide, les autorités locales jouent un rôle grandissant dans le développement. Cette implication croissante suppose des responsabilités supplémentaires en termes d'infrastructures et de services. La décentralisation et l'autonomie financière y jouent donc un rôle essentiel. En effet, toute forme de décentralisation ou d'accroissement des pouvoirs des gouvernements locaux devraient être accompagnée par des moyens adaptés ou par un renforcement des capacités propres à générer davantage de ressources. A l'échelle infranationale, le financement a néanmoins stagné ces dernières années, en raison notamment de la crise économique et des politiques d'austérité. La structure de la fiscalité nationale et locale n'est pas toujours adaptée aux évolutions de la structure économique (économie des services, dématérialisation de la production, relocalisation, optimisation fiscale des grandes sociétés). Tandis que la création de richesses tend à se concentrer dans les villes, certaines fiscalités autorisent ces dernières à se financer à partir de la valeur créée en leur sein. Une attention particulière se portera enfin sur la question de la répartition des ressources, susceptible d'accroître les inégalités régionales.

11:00 – 11:30

Pause-café

Sessions parallèles

11:30 – 13:30

Session 3a: **Les recettes fiscales locales : renforcement et innovation**

Les processus de décentralisation n'ont pas toujours été accompagnés d'un transfert des ressources et des moyens vers les gouvernements locaux. Il en émane généralement un écart important entre les responsabilités transférées et les moyens disponibles pour y faire face. Améliorer, mettre à niveau et moderniser les systèmes de recouvrement des impôts locaux est dès lors essentiel. Cela implique notamment de faire des taxes locales un outil plus flexible et réactif aux cycles économiques, afin de capter les richesses générées dans les territoires.

Session 3b: **Financement groupé et accès local au crédit**

L'accès à des crédits adaptés demeure un obstacle dans de nombreux pays, en particulier dans ceux où la garantie souveraine des collectivités locales à l'obtention d'un emprunt auprès des organisations financières internationales est requise. A l'avenir, ces organisations financières internationales sont susceptibles de jouer un rôle stratégique prépondérant dans la création de mécanismes de garantie qui facilitent l'accès au financement. A l'échelon local, les mécanismes de financement groupés favorisent l'accès au marché des capitaux privés (fonds bancaires et obligataires) mais aussi publics, dans des conditions favorables pour les municipalités partageant des objectifs et des conditions de solvabilité similaires, mais dont l'expérience et l'historique bancaire ne permettent pas un accès suffisant aux capitaux.

Session 3c: *Relocalisation de l'économie et des finances: territoire et réduction des inégalités*

Cette séance portera sur les conséquences de la crise et la sensibilisation des citoyens et des acteurs privés et publics à la nécessité de « repenser et reconcevoir » les cadres traditionnels de l'économie et des finances, en faveur d'objectifs plus durables, équitables et solidaires. Il s'agira notamment de discuter des stratégies et des mécanismes d'implantation de l'économie et des finances, afin de permettre un contrôle et une gestion améliorés des ressources, et mieux évaluer les ressources locales.

13:30 – 15:00

Déjeuner

15:00 – 17:00

Révision du texte de la Déclaration Finale (sur invitation)

17:30 – 18:30

Cérémonie de clôture